

Convention internationale n° 81 du 11 juillet 1947 sur l'inspection du travail dans l'industrie et le commerce

RS 0.822.719.1; RO 1950 761

Champ d'application le 10 avril 2013, complément¹

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Fidji	28 mai	2008	28 mai	2009
Islande	24 mars	2009	24 mars	2010
Pays-Bas				
Aruba ^a	15 septembre	1951	15 septembre	1952
Curaçao ^a	15 septembre	1951	15 septembre	1952
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) ^a	15 septembre	1951	15 septembre	1952
Sint Maarten ^a	15 septembre	1951	15 septembre	1952
République tchèque	16 mars	2011	16 mars	2012
Slovaquie	17 septembre	2009	17 septembre	2010
Tadjikistan	21 octobre	2009	21 octobre	2010
Togo	30 mars	2012	30 mars	2013
Ukraine	10 novembre	2004	10 novembre	2005

^a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

¹ La présente publication modifie et complète celles qui figurent au RO 1972 793, 1973 1673, 1975 2498, 1982 834, 1983 612, 1985 288, 1987 1418, 1992 723, 2005 1745 et 2008 637.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

